

Commune de Touffreville 27440

Procès-verbal : Conseil municipal mercredi 27 novembre 2024

Le mercredi 27 novembre 2024, le Conseil Municipal de Touffreville, légalement convoqué le 18 11 2024, s'est réuni en mairie, **en réunion ordinaire**, au lieu habituel de ses séances sous la présidence du maire.

Présents : Sophie MALHAIRE Maire, Romain CHAPELLE et Guillaume BÉNARD adjoints, Xavier DELBART, Isabelle DECORDE et Jonathan DUVAL

Absents : Jean-Baptiste FOUBERT et Léa LEBOUGAULT

Excusés : Laurent TREPAGNY et Emmanuel BÉNARD

Membres en exercice : 10

Quorum nécessaire : 6

Total membres présents : 6

Pouvoirs donnés : 0

Secrétaire de séance : Guillaume BÉNARD

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du précédent procès-verbal
- Gestion du personnel : validation projet participation prévoyance maintien de salaire
- Choix du fournisseur pour l'aménagement de gouttières, mairie
- Rectificatif sur le prix du repas des aînés 2024 (invités hors bénéficiaires)
- Encaissement de la location de la vaisselle

Questions diverses

DEL37_11_2024

Lecture et approbation du Procès-verbal du 11 septembre 2024

Il est proposé au conseil municipal d'émettre ses observations et d'approuver ou non le procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans observation

Signature des conseillers municipaux présents le 11 09 2024 :

Prénom, Nom	Signatures	Prénom, Nom	Signatures
Sophie MALHAIRE, Maire		Jonathan DUVAL	
Romain CHAPELLE		Léa LEBOUGAULT	Absente
Guillaume BÉNARD		Laurent TREPAGNY	Excusé
Xavier DELBART		Emmanuel BÉNARD	
Isabelle DECORDE, Secrétaire séance			
Jean-Baptiste FOUBERT	Absent		

DEL38_11_2024

Gestion du personnel : validation projet participation prévoyance maintien de salaire

Vu l'accord sur le projet de participation prévoyance maintien de salaire du conseil municipal lors de la réunion du 11 septembre 2024.

Le Conseil municipal a choisi d'adhérer à la convention prévoyance du Centre de gestion l'Eure et de participer à hauteur de 7€ mensuel par agent au 01 01 2025.

La proposition a été adressée au Centre de Gestion de l'Eure (CDG27) par saisine du comité social territorial (CST) et validée.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer.

Discussions/débat : Vu l'exposé, l'ensemble du conseil municipal présent n'a pas formulé d'autres interrogations ou remarques

Décision :

Après avoir délibéré, le conseil municipal : 6 pour, 0 contre, 0 abstention

(Si vote non unanime, préciser le nom des votants et le sens de leur vote)

- **VALIDE le projet de participation prévoyance maintien de salaire**
- **AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet.**

DEL39_11_2024

Choix du fournisseur pour l'aménagement de gouttières, mairie

Vu la délibération n°97/2023 du conseil communautaire de la Communauté de Communes Lyons Andelle en date du 13 avril 2023 relative à la mise en place d'un fonds de concours pour les communes du territoire Lyons Andelle et à l'approbation du règlement d'attribution ;

Vu la délibération DEL03_01_2024 du 29 janvier 2024 autorisant Mme le Maire à solliciter l'attribution d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Lyons-Andelle pour l'aménagement d'un équipement complet (gouttières, descentes, 2 cuves et accessoires) pour la toiture d'un bâtiment communal, annexe de la mairie.

Vu la délibération DEL24_05_2024 du 22 mai 2024 autorisant Mme la Maire à signer la convention de fonds de concours.

Il a été sollicité plusieurs entreprises. Deux devis nous ont été transmis :

- Société DELACOUVERTURE à SAUSSAY LA CAMPAGNE pour un montant de 6 948.46 € TTC
- SARL STB à CHARLEVAL pour un montant de 7 028.28 € TTC

Il est ainsi proposé au Conseil municipal de choisir le prestataire.

Discussions/débat : Vu l'exposé, l'ensemble du conseil municipal présent n'a pas formulé d'autres interrogations ou remarques

Décision :

Après avoir délibéré, le conseil municipal : 6 pour, 0 contre, 0 abstention

(Si vote non unanime, précision le nom des votants et le sens de leur vote)

- **CHOISIT l'entreprise DELACOUVERTURE situé à SAUSSAY LA CAMPAGNE pour l'aménagement de gouttières à la mairie**
- **PRECISE le montant de ces travaux pour un montant de 6 948.46€ TTC.**

Commune de Touffreville 27440

DEL40_11_2024

Rectificatif sur le prix du repas des aînés 2024 (invités hors bénéficiaires)

Vu la délibération DEL19_04_2024, le conseil municipal a autorisé Mme le Maire à encaisser les recettes des invités au repas des aînés (hors bénéficiaires) au prix de 54 € (commune) et 64 € (extérieur) le repas.

Après consultation du devis du fournisseur, il est nécessaire de réévaluer le montant du repas des invités (hors bénéficiaire), au prix de 55 € (commune) et 65 € (extérieur).

Il est proposé au conseil municipal de délibérer et d'autoriser Mme La maire à émettre des titres de recette.

Discussions/débat : Vu l'exposé, l'ensemble du conseil municipal présent n'a pas formulé d'autres interrogations ou remarques.

Décision :

Après avoir délibéré, le conseil municipal : 6 pour, 0 contre, 0 abstention

(Si vote non unanime, précision le nom des votants et le sens de leur vote)

- **APPROUVE la révision du prix du repas des aînés au montant de :**
 - **55€ pour les hors bénéficiaires de la commune de TOUFFREVILLE**
 - **65€ pour les hors bénéficiaires extérieurs à la commune de TOUFFREVILLE**
- **AUTORISE Mme le Maire à émettre les titres de recette.**

DEL41_11_2024

Encaissement de la location de la vaisselle

Vu que la commune a repris la gestion de la location de la vaisselle, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à encaisser les recettes.

Discussions/débat : Vu l'exposé, l'ensemble du conseil municipal présent n'a pas formulé d'autres interrogations ou remarques.

Décision :

Après avoir délibéré, le conseil municipal : 6 pour, 0 contre, 0 abstention

(Si vote non unanime, précision le nom des votants et le sens de leur vote)

- **AUTORISE Mme le Maire à encaisser les recettes au prix de 1€ le couvert complet.**

Questions diverses

- ✓ Date de la prochaine réunion du conseil municipal : mercredi 22 janvier 2025
- ✓ Rapport du SYGOM sur le projet d'instauration d'une solution de collecte des biodéchets
- ✓ Théâtre le 14 décembre 2024 à la salle des fêtes de Touffreville
- ✓ Animation autour du festival Pierre en lumière du 16 au 18 mai 2025
- ✓ La cérémonie des vœux est prévue le 11/01/2025
- ✓ Points sur la commission intercommunalité CDCLA concernant la coopération avec les communes, présentés par la déléguée Isabelle DECORDE.

Heure de fin de séance : 21h22

Procès-verbal : Conseil municipal mercredi 27 novembre 2024

Le mercredi 27 novembre à 19h30, le Conseil Municipal de Touffreville, légalement convoqué le 18 11 2024, s'est réuni en mairie, **en réunion ordinaire**, au lieu habituel de ses séances sous la présidence du maire.

Présents : Sophie MALHAIRE Maire, Romain CHAPELLE et Guillaume BÉNARD adjoints, Xavier DELBART, Isabelle DECORDE et Jonathan DUVAL

Excusés : Laurent TREPAGNY et Emmanuel BÉNARD

Absents : Jean-Baptiste FOUBERT, Léa LÉBOUGAULT

Membres en exercice : 10

Quorum nécessaire : 6

Total membres présents : 6

Pouvoirs donnés : 0

Secrétaire de séance : Guillaume BÉNARD

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du précédent procès-verbal
- Gestion du personnel : validation projet participation prévoyance maintien de salaire
- Choix du fournisseur pour l'aménagement de gouttières, mairie
- Rectificatif sur le prix du repas des aînés 2024 (invités hors bénéficiaires)
- Encaissement de la location de la vaisselle

Questions diverses

Secrétaire de séance
Guillaume BÉNARD

Maire
Sophie MALHAIRE

Liste récapitulative des délibérations :

- DEL37_11_2024 : Lecture et approbation du précédent procès-verbal
- DEL38_11_2024 : Gestion du personnel : validation projet participation prévoyance maintien de salaire
- DEL39_11_2024 : Choix du fournisseur pour l'aménagement de gouttières, mairie
- DEL40_11_2024 : Rectificatif sur le prix du repas des aînés 2024 (invités hors bénéficiaires)
- DEL41_11_2024 : Encaissement de la location de la vaisselle